

a laissé la cure de St-Benoît-Labre pour raison de santé, demeure au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague ; M. l'abbé L.-L. Paradis, qui a abandonné la cure de Lotbinière également pour raison de santé, a pris sa résidence à Lotbinière même, dans une maison privée.

**Pour l'Europe.**— M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de Saint-François d'Assise, est parti pour New-York vendredi, le 10 octobre, d'où ils embarqueront pour l'Europe, à bord du vapeur "Rochambeau". M. l'abbé Godbout visitera surtout la France et l'Italie.

**Prise d'habit et profession religieuse.**— Vendredi, le 10 octobre, en la fête de saint Louis-Bertrand, Sa Grandeur Mgr Roy a présidé une prise d'habit et une profession religieuse au Couvent des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus (chemin Saint-Louis). Sa Grandeur était assistée du R. P. A. Roy, O.P., du couvent des Dominicains de Québec, et de M. l'abbé C.-N. Gariépy, du Séminaire de Québec.

Ont pris le saint habit : Mlles Anna Breton, de Saint-Raphaël, en religion sœur Marie de la Protection ; Eva Lavoie, de Montréal, en religion sœur Paul-Eugène ; Alfréda L'Étoile, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en religion sœur Marguerite de Jésus ; Marie-Rose Foy, de Saint-Pierre-de-Broughton, en religion sœur Céline de la Présentation.

Ont fait profession des vœux temporaires : Mlles Lucienne Bisson, de Québec, en religion sœur Marie-Bernard ; Thérèse-Aglée Drouin, de St-Ferréol, en religion sœur Marie de l'Incarnation ; Lucie Lord, de Lotbinière, en religion sœur Marie-Alphonse de Liguori.

A fait profession des vœux perpétuels sœur Lucie de Marie, née Honorine-Léonie Costin, de Lévis.

M. l'abbé C. Foy, du Séminaire, a prononcé le sermon.

**A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.** — Lundi matin, le 13 octobre, M. le chanoine Charles Gagné, assisté de Mgr Amédée Gosselin, du Séminaire, et du R. P. H. Lefebvre, S.J., a présidé l'élection du conseil des Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

Le nouveau conseil est composé comme suit : supérieure : Sœur Marie du Calvaire ; assistante : Sœur Saint-Dominique ; Maitresse des Novices : Sœur Marie du Rosaire ; Première hospitalière : Sœur Catherine de Saint-Augustin ; Dépositaire de la communauté : Sœur Saint-Denis. Dépositaire de l'hôpital : Sœur Saint-Maxime ; septième Conseillère : Sœur Marie de l'Incarnation.